

## **TI appelle les dirigeants des pays de l'OCDE à redynamiser la lutte contre la corruption**

***Le nouveau rapport de TI montre que les progrès dans la mise en œuvre de la convention de l'OCDE contre la corruption sont au point mort.***

**Berlin/Paris, 24 Mai 2011** – Le nouveau rapport de Transparency International (TI) publié aujourd'hui révèle que la mise en œuvre de la convention de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Economique) contre la corruption d'agents publics étrangers n'a fait aucun progrès depuis un an. Pour TI, cela pourrait être le signe que la lutte contre la corruption internationale est en perte de vitesse.

Huguette Labelle, Présidente de TI, appelle les plus hauts dirigeants des pays participant à la réunion ministérielle du conseil de l'OCDE les 25 et 26 mai prochains à prendre des mesures pour faire pression sur les Etats à la traîne et redynamiser l'application de la convention phare de l'OCDE.

Le rapport de TI sur la mise en œuvre de la convention de l'OCDE montre que, sur les 37 pays évalués, sept mettent activement en œuvre la convention, neuf l'appliquent modérément et 21 ne l'appliquent pas, ou peu. Depuis sept ans que TI établit ce type de rapport, c'est la première fois que le nombre de pays respectant leurs engagements n'a pas progressé.

Les conclusions de TI sont cohérentes avec l'examen conduit par l'OCDE. Selon l'organisation internationale, seulement cinq pays parties à la convention ont sanctionné des individus ou des compagnies au cours de l'année écoulée.

*“Seuls les pays appliquant activement la convention peuvent faire preuve d'une capacité de dissuasion suffisante pour lutter contre la corruption transnationale,” a précisé Huguette Labelle. “L'engagement collectif pris par les membres de l'OCDE à mettre un terme à la corruption à l'étranger est mis à mal lorsqu'un grand nombre de pays n'appliquent pas la convention de façon adéquate. Sans mise en œuvre effective, l'une des réussites de l'OCDE de la décennie passée risque de se déliter. Un échec quant au respect de la Convention laissera la corruption prospérer : les ressources seront détournées des personnes les plus pauvres et les compagnies qui respectent les règles du jeu seront les grandes perdantes.”*

Une mise en œuvre effective de la convention requiert un engagement politique renouvelé de la part des dirigeants des pays en retard. Là où la volonté politique fait défaut, les examens par les pairs n'ont pas été suffisants pour permettre une mise en œuvre active. Une pression doit dès lors être exercée au plus haut niveau politique.

TI recommande que les dirigeants, qui se réunissent cette semaine à Paris pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'OCDE, s'engagent à redynamiser la lutte contre la corruption transnationale et adoptent un programme sur douze mois comprenant les étapes suivantes:

- Les gouvernements à la traîne doivent préparer rapidement des plans d'action et un calendrier précis pour renforcer la mise en œuvre de la convention ;
- Le Secrétaire général et le Président du groupe de travail sur la corruption doivent se réunir avec les plus hauts dirigeants de ces pays afin d'examiner les plans d'actions et calendriers ;

- Un examen complet doit avoir lieu pour évaluer l'état de la lutte contre la corruption transnationale lors de la réunion ministérielle de 2012 ;
- Le groupe de travail sur la corruption doit publier la liste des gouvernements en retard dans la mise en œuvre de la convention. Cela montrera clairement qu'un plus haut niveau de diligence est requis pour faire des affaires avec les entreprises ayant leurs sièges sociaux dans ces pays.

### **Résultats clés**

<b>Catégories</b>	<b>Pourcentage du commerce international</b>	<b>Pays</b>
Mise en œuvre active (7)	30%	Allemagne, Danemark, Etats-Unis, Italie, Norvège, Royaume Uni, Suisse
Mise en œuvre modérée (9)	20%	Argentine, Belgique, Corée du sud, Espagne, Finlande, France, Japon, Pays-Bas et Suède.
Peu voire aucune mise en œuvre (21)	15%	Afrique du Sud, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Estonie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Slovénie et Turquie.

### **L'ampleur de la corruption reste un problème majeur**

Selon TI, la corruption peut accroître jusqu'à 25% du coût total de passation des marchés publics. Selon la Banque Mondiale, les sommes liées aux pots-de-vin perçus par les fonctionnaires dans les pays en développement et en transition se situent entre 20 et 40 milliards de dollars par an. L'étendue considérable de la corruption fait clairement comprendre pourquoi une action au plus haut niveau est nécessaire pour renforcer l'application de la convention.

Le rapport détaille également l'exemple du Nigéria du fait du grand nombre d'enquêtes engagées par plusieurs juridictions sur des allégations de corruption transnationale dans ce pays. Plus d'1,7 milliard de dollars ont à ce jour été versés en amendes suite aux accords conclus entre les entreprises et les autorités de poursuite pour mettre fin à ces enquêtes.

###

*Transparency International est l'organisation de la société civile menant la lutte contre la corruption*

**Note à l'attention des éditeurs:** Un tableau complet du nombre d'affaires et d'enquêtes par pays ainsi qu'un **rapport pays** détaillé et des études de cas des affaires importantes de corruption transnationales impliquant des multinationales sont inclus dans le rapport complet.

Le rapport couvre 33 des 34 membres de l'OCDE mais non l'Islande (qui n'a pas de section nationale TI). Il couvre également 4 signataires de la convention : Afrique du Sud, Argentine, Brésil et Bulgarie.

### **Contact médias :**

**Paris**  
Myriam Savy  
Tél. : +33 1 55 65 37 90  
[transparence@free.fr](mailto:transparence@free.fr)

**Berlin**  
Deborah Wise Unger  
Tél. : +49 30 34 38 20 662 ou 666  
[press@transparency.org](mailto:press@transparency.org)